

Sciences humaines combinées

ISSN : 1961-9936

: Université de Bourgogne, Université de Franche-Comté, COMUE Université
Bourgogne Franche-Comté

8 | 2011

Actes du colloque interdoctoral 2011

Dire le conte berbère à la croisée des cultures. Pour une ethnolinguistique discursive

Article publié le 01 septembre 2011.

Fabienne Tissot

DOI : 10.58335/shc.224

🔗 <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=224>

Fabienne Tissot, « Dire le conte berbère à la croisée des cultures. Pour une ethnolinguistique discursive », *Sciences humaines combinées* [], 8 | 2011, publié le 01 septembre 2011 et consulté le 21 novembre 2024. DOI : 10.58335/shc.224. URL : <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=224>

La revue *Sciences humaines combinées* autorise et encourage le dépôt de ce pdf dans des archives ouvertes.

PREO

PREO est une plateforme de diffusion [voie diamant](#).

Dire le conte berbère à la croisée des cultures. Pour une ethnolinguistique discursive

Sciences humaines combinées

Article publié le 01 septembre 2011.

8 | 2011

Actes du colloque interdoctoral 2011

Fabienne Tissot

DOI : 10.58335/shc.224

 <http://preo.u-bourgogne.fr/shc/index.php?id=224>

Introduction

1. Un objet de recherche à circonscrire, un « terrain », un corpus
 - 1.1. La « confrontation » au terrain
 - 1.2. Le corpus dans sa dimension variationnelle
 - 1.3. Des productions entre tradition et modernité
2. Pour une ethnolinguistique discursive des textes de tradition orale transmis dans un « entre-deux »
 - 2.1. D'une ethnolinguistique...
 - 2.2. ...à une ethnolinguistique discursive
 - 2.3. Des situations de transmission interculturelles et interlingues
 - 2.4. Hypothèse de recherche et méthodologie d'analyse
3. Le dire du conte négocié dans la relation à l'autre et à soi : la médiation à l'œuvre
 - 3.1. Des entailles discursives et des ordres d'altérité manifestés
 - 3.2. Des stratégies de (re)médiation
 - 3.3. Une transmission co-construite et négociée
 - 3.4. Des procédés et principes de traduction/transmission
 - 3.5. Un espace variationnel de reprise/transformation du conte

Conclusion

Introduction

- 1 « Objet » textuel, culturel, esthétique et littéraire, éminemment riche et complexe, porteur de la mémoire d'un groupe et de ses préoccupations essentielles mais aussi d'une universalité, transmis dans le temps et l'espace par des voix/voies diverses, réitération du presque même dans le jeu de la variation, produit d'un imaginaire et mise en forme imaginée du monde, le conte n'en finit pas de nous parler de l'homme et d'engendrer du sens. Nous nous sommes intéressée, pour notre thèse¹, au conte de tradition orale berbère, dans son actualisation à la croisée des cultures berbère et française ou plus exactement au point de rencontre entre des individus. Les contes ayant été dits à l'intention d'un destinataire non berbérophone et en français, il s'est agi d'interroger la manière dont le conte peut « passer », dès lors que les références, notamment culturelles, entre conteur et auditeurs ne se recouvrent que partiellement et que le conte est reformulé dans une langue différente de celle dans laquelle il a été dit à l'origine. Ce cas singulier de transmission apparaît, en ce sens, représentatif d'un double mouvement de rupture/continuité à l'œuvre dans les situations interculturelles, caractéristiques du monde contemporain. Le conte est alors envisagé, ainsi que nous y invite DECOURT, comme un « objet-lien qui peut nous conduire à interroger des processus microscopiques, de l'ordre du tissage et du tressage, dans un mouvement de fluctuation, d'oscillation » (2011)². Pour appréhender la profération des contes dans sa dynamique d'élaboration discursive, interactionnelle et négociée et comme actualisant des représentations identitaires, nous avons élaboré, à partir de différentes bases théoriques, une « ethnolinguistique discursive » à même d'analyser des productions littéraires en situation de « néo-oralité ».
- 2 Nous évoquerons, en premier lieu, l'élaboration progressive de l'objet de recherche dans sa relation avec l'enquête de terrain et la constitution du corpus. Nous préciserons ensuite nos ancrages théoriques et notre méthodologie d'analyse. Dans un troisième temps, nous présenterons cinq résultats principaux que l'analyse a permis de mettre en lumière.

1. Un objet de recherche à circonscrire, un « terrain », un corpus

- 3 En partant d'une interrogation sur le lien qui unit les contes à leur contexte de transmission et sur la base d'une recherche menée sur des contes écrits, nous avons souhaité pour notre thèse aller à la rencontre d'une parole vive, saisie dans son émergence. Notre intérêt s'est centré sur un processus de narration orale qui se déroule dans le cadre d'interactions, ce qui implique de prendre en compte les conditions de la transmission. Nous avons choisi de travailler sur des contes originaires d'un ensemble linguistique et culturel déterminé, à savoir les Berbères du sud marocain, que l'on désigne par l'ensemble berbère tachelhite.

1.1. La « confrontation » au terrain

- 4 Le lieu de recueil des contes, au Maroc, se situe, principalement, dans un village de pêcheurs au nord immédiat de la ville d'Agadir. Il se caractérise par une dimension interculturelle marquée, dans la mesure où il est un lieu de fréquentation touristique depuis les années 1970.
- 5 Par « terrain », nous entendons non seulement un lieu géographique, mais aussi les individus avec lesquels nous sommes entrée en contact, qui pour certains ont raconté des contes – et que nous qualifions d'informateurs –, la relation entretenue avec eux, la dimension institutionnelle de l'enquête, sa temporalité, mais aussi ses errements, voire ses renoncements.
- 6 L'objet de recherche s'est construit par ce que l'on peut appeler une « confrontation » au terrain. C'est en effet l'enquête de terrain qui nous a amenée à reconsidérer notre intention de départ : nous projetions de recueillir des contes dans des conditions d'exécution traditionnelle, et de comparer ces versions à des versions collectées en France, hors de leur contexte d'origine. Or, sur notre lieu de recueil, mais également ailleurs au Maroc, à des degrés divers, la pratique du conte se fait très rare. Les contes ne se disent plus, ils ne sont plus reproduits par une communauté donnée.

- 7 Les productions orales que nous avons recueillies ont été données dans des conditions d'exécution non traditionnelles et relèvent, en ce sens, d'une pratique culturelle plus ou moins réactivée. Les informateurs sont relativement jeunes, ils ont entre 25 et 38 ans. L'un deux a l'habitude de raconter, pour les autres, on a affaire à une réappropriation de contes, entendus dans l'enfance.
- 8 Des contes ont été enregistrés et racontés en berbère à des berbérophones par un informateur qui a l'habitude de raconter. Ces narrations, que nous appelons « versions sources », ont fait l'objet ensuite de traductions, dans leur grande majorité orales, soit sur le lieu de recueil, soit en France par des berbérophones. D'autres versions nous ont été racontées sur notre lieu de recueil en berbère et en français, puis ultérieurement en français, lors d'un bref séjour sur Agadir.

1.2. Le corpus dans sa dimension variationnelle

- 9 Le corpus de contes réunis se caractérise par sa dimension variationnelle, qu'il s'agisse des modalités de transmission, des épisodes narrés ou encore des choix de narration. La prise en compte de la variation importe à l'étude du conte en ce qu'elle est un trait définitoire des textes de littérature orale.
- 10 Nous avons choisi de travailler sur cinq contes différents, pour chacun desquels nous avons collecté de trois à sept versions orales. Ce panel de versions actualise un même conte-type, dans différentes modalités de transmission (contages oraux en berbère et en français, traductions) et par différents informateurs. Cet ensemble de versions orales a été complété par des versions écrites : de deux à huit versions pour chaque conte, publiées en édition bilingues (berbère-français) ou unilingue (français).
- 11 Notre analyse a porté sur les versions en français. Celles-ci se caractérisent, en effet, par des interruptions du cours de la narration et des commentaires adressés au destinataire, qui mettent l'accent sur une négociation dans le processus de transmission et sur un ajustement au destinataire. Elles donnent à voir un mode de transmission spécifique du conte, auquel nous nous sommes intéressée comme objet de recherche.

1.3. Des productions entre tradition et modernité

- 12 Les productions que nous avons recueillies relèvent du champ de la « néo-oralité »³ en tant que « productions hybrides, entre tradition et modernité » (DERIVE, 2006 : 3).
- 13 Si les conditions de transmission sont en rupture avec la tradition, ce détachement s'opère à des degrés divers. Les versions collectées s'inscrivent dans un continuum qui va d'une situation de transmission intraculturelle et intralingue – dans laquelle le conte est raconté en berbère et dans le cadre d'une communauté de réception, mais sans pour autant que les conditions de transmission soient traditionnelles⁴ – à une situation interculturelle et interlingue – dans laquelle le conte nous est adressé en français. Autrement dit, s'il y a déplacement des contes pour les transmettre à un destinataire étranger et dans sa langue, celui-ci se fait de manière progressive et par le relais de différentes personnes, ce qui est perceptible pour les traductions qui font suite aux narrations en berbère.
- 14 Les narrations orales et les traductions s'inscrivent à la fois en rupture et dans la continuité d'une tradition orale. Le concept d'« espace littéraire » berbère, proposé par MEROLLA, en tant qu'« espace pluri-lingue de création artistique et identitaire » (2006 : 63) s'avère à cet égard particulièrement pertinent, puisqu'il envisage des productions issues du champ littéraire berbère, inscrites dans la continuité avec une tradition orale, mais actualisées dans une autre langue voire hors de leur contexte d'origine. La dimension variationnelle de notre corpus nous a permis d'interroger cette continuité, par la mise en regard de différentes réinterprétations d'un même conte et d'explorer ainsi un « espace de transmission » du conte.

2. Pour une ethnolinguistique discursive des textes de tradition orale transmis dans un « entre-deux »

2.1. D'une ethnolinguistique...

- 15 L'approche ethnolinguistique s'intéresse aux textes de littérature orale dans leur relation à un contexte de transmission donné. Elle envisage les productions textuelles comme liées à l'ensemble culturel et linguistique qui les a élaborées, à ses pratiques discursives et esthétiques (ressources langagières et expressives disponibles et mobilisées, système de genres, textes en mémoire, littérarité des textes, règles spécifiques de performance, système de valeurs, etc.), tout en rendant compte de la contextualité de leur signification et de leur fonction sociale notamment en termes de transmission culturelle.
- 16 L'approche ethnolinguistique a guidé notre démarche de recueil des données sur le terrain et de collecte des contes, en tant qu'enquête de terrain qui emprunte aux méthodes de l'ethnographie. Pour élaborer notre problématique, nous nous sommes fondée sur le postulat mis en évidence par les ethnolinguistes que le sens du conte réside aussi et surtout dans le lien qui unit le texte à son contexte de transmission et que pour être « reçu », il doit s'adresser à un auditoire en possession du double code linguistique et culturel qui a présidé à l'élaboration du conte.
- 17 Nous avons questionné le contexte de l'enquête, notre relation aux informateurs – déterminante quant à la possibilité et à la nature de la transmission – et consigné des données identitaires relatives aux conteurs et traducteurs (âge, sexe, lieu de naissance, trajectoire scolaire et professionnelle, lieu de vie, maîtrise des langues, pratique du conte, relation aux cultures, etc.). Nous avons, par ailleurs, décrit de manière précise les situations de transmission, le cadre des performances orales effectives, notamment en termes de lieu, de durée, de proxémique et de déroulement.

- 18 Les contes étant de l'ordre des représentations culturelles mises en discours, nous nous sommes attachée à dresser les contours d'une identité berbère, sur les plans linguistique et culturel et avons situé les productions recueillies par rapport au champ littéraire berbère. Nous nous sommes interrogée sur la manière dont le conte fonctionne comme un « ethnotexte », défini par BOUVIER (1992) comme un « discours d'identité ».

2.2. ...à une ethnolinguistique discursive

- 19 Si les contes sont des ethnotextes, si dire le conte, c'est aussi se dire, la projection d'une identité, notamment culturelle relève toujours d'une mise en discours située et adressée. Nous avons orienté l'approche ethnolinguistique vers une « ethnolinguistique discursive » susceptible de rendre compte d'un processus de mise en discours dynamique et dans le cadre d'interactions données. Cela nous a amenée à placer au premier plan les phénomènes énonciatifs, autrement dit les marques qui se rapportent à l'énonciateur, à celui à qui il s'adresse, les références à la situation d'énonciation, au texte qui est repris, les marques d'oralité, etc. Nous nous sommes intéressée, par ailleurs, au conte, en tant qu'ensemble textuel de type narratif cohérent et organisé de manière à ce que l'histoire fasse sens pour le destinataire.
- 20 Nous avons ainsi mobilisé les ressources élaborées dans le cadre de l'analyse textuelle et de l'analyse de discours et notamment celles relatives à la textualité, à l'intertextualité, à la narration orale, à la co-construction du discours en situation d'interaction. La dimension méta-énonciative, c'est-à-dire les commentaires sur un dire en train de se faire (AUTHIER-REVUZ, 1995), occupe en outre, dans notre appareil théorique, une place particulièrement importante.

2.3. Des situations de transmission interculturelles et interlingues

- 21 Les contes étant actualisés dans un entre-deux culturel et linguistique, les transmissions mobilisent des représentations de soi et de l'autre potentiellement divergentes et qui sont éventuellement négociées. Dans la mesure où les locuteurs reformulent le conte en français et où ils maîtrisent à des degrés divers cette langue, les théorisa-

tions développées dans le champ de la communication interlingue ont été convoquées. Celles-ci mettent l'accent sur un certain nombre d'obstacles à la formulation, sur la mise en place de stratégies visant une intercompréhension et sur une collaboration accrue entre les partenaires. L'activité de traduction, qu'elle soit réalisée par des personnes expertes ou non, se heurte également à la non-coïncidence des systèmes linguistiques et culturels.

- 22 Nous avons donc envisagé le processus de transmission des contes en tant qu'activité de médiation interlingue et interculturelle, la médiation étant entendue selon KAËS (2002) comme un pontage. Le processus de médiation est vu comme négociation. Il a dans cette optique à la fois pour fonction de relier et de séparer, en ce qu'en quête d'un consensus interprétatif, il met l'accent sur l'altérité.

2.4. Hypothèse de recherche et méthodologie d'analyse

- 23 Notre principale hypothèse de recherche a été la suivante : pour que le conte fasse sens pour le destinataire, les conteurs et traducteurs vont opérer un travail de transposition, ils vont le « mouler » dans les contraintes de la langue cible, en fonction de leurs propres compétences et l'ajuster au destinataire sur la base des représentations qu'ils se font de ses connaissances. En donnant le conte, les énonciateurs vont « recontextualiser » les textes. Cette activité de transposition laisse, à la surface des textes, des traces, révélatrices d'une dynamique d'élaboration du conte, et en deçà, de la situation de transmission interculturelle et interlingue dans laquelle ils sont actualisés.
- 24 Notre méthodologie d'analyse a consisté à pointer des phénomènes énonciatifs plus ou moins saillants (rires, interruptions de la narration, marques de subjectivité, sollicitations du destinataire, reformulations, etc.). Nous les avons interprétés comme caractéristiques d'une narration orale, comme signalant des lieux sensibles du discours et comme des procédures de médiation du conte, orientées vers la poursuite de la narration et/ou l'intercompréhension.
- 25 Ces phénomènes énonciatifs et les procédures de médiation ont été analysés dans leur récurrence d'une version à l'autre et dans leur variabilité. La récurrence permet de mettre l'accent sur des procédures

qui apparaissent symptomatiques des conditions singulières de la transmission et de mettre en évidence des lieux où une trace d'altérité émerge. Quant aux variations, elles ont été analysées, d'une part, en fonction des conditions circonstancielles de la mise en discours et notamment des informations relatives à l'informateur et, d'autre part, selon les modalités de la transmission (narrations orales ou traductions, versions orales, écrites, bilingues ou unilingues, etc).

3. Le dire du conte négocié dans la relation à l'autre et à soi : la médiation à l'œuvre

3.1. Des entailles discursives et des ordres d'altérité manifestés

26 Le premier résultat concerne le repérage, dans les narrations, de phénomènes énonciatifs révélateurs d'une négociation. Ces « entailles discursives » instaurent un changement dans le mode d'énonciation, qu'il s'agisse d'une interruption ou de l'irruption de marques de subjectivité au sein d'une narration plutôt objective. Les entailles ont été classées selon : (1) qu'elles constituent des sortes de « balises » de la narration orale, en signalant sa structuration et en facilitant l'interprétation, (2) qu'elles soient de l'ordre de la difficulté à dire ou à poursuivre, (3) qu'elles signalent une distanciation ou (4) un commentaire adressé au destinataire. Nous nous sommes intéressée aux différents ordres d'altérité que ces entailles manifestent et à leurs différentes formes.

27 L'exemple qui suit relève de la deuxième catégorie d'entailles : une difficulté à traduire une *realia*, c'est-à-dire une réalité propre au contexte d'origine des contes.

Exemple 1.

« - Ben ils ont tombé dans un... ils ont... un trou, on dit tanotfi. Tanotfi, c'est... c'est comme un... une sorte de puits mais il n'est pas profond. On met de l'eau et tout ça et... [...] Parfois il peut être sèche,

vide. Bon ils sont tombés dans ce trou là. »
(*Celui qui a la tête noire*, Saana. Contage oral)

- 28 Des phénomènes énonciatifs – hésitations, irruption de la langue berbère et interruption du fil de la narration – signalent une difficulté. Cette dernière relève de ce que AUTHIER-REVUZ (1995) appelle une « non-coïncidence des mots à la chose », autrement dit de la « défaillance » de la langue cible – le français – à nommer une chose de l'ensemble source, de l'ensemble berbère. Le mot « trou », de même que le mot « puits », employé ensuite, sont impropres à désigner la « chose » de l'ensemble source aux yeux de la narratrice, Saana.
- 29 La mention méta-énonciative « on dit tanotfi » délimite des frontières. Elle réfère à l'usage linguistique d'une communauté différenciée, dans laquelle la narratrice s'inclut par le biais du pronom « on » et dont elle se fait la représentante. Elle signale une différence d'usage entre les deux interlocuteurs : Saana désigne la réalité avec les mots de l'ensemble berbère – « on dit tanotfi » – et avec les mots de la langue du destinataire, « une sorte de puits », « ce trou là ». L'irruption de la langue berbère souligne le fait que le discours est traversé comme impérativement par les mots de l'ensemble source.
- 30 L'interruption de la narration met l'accent sur un dire qui ne va pas de soi⁵. Il est significatif, à cet égard, que dans la majorité des versions orales, les énonciateurs s'arrêtent sur le terme « tanotfi », qui apparaît en ce sens révéler un « lieu sensible ».

3.2. Des stratégies de (re)médiation

- 31 Le deuxième résultat concerne, sur la base du corpus oral toujours, la mise à jour de différentes opérations discursives que nous avons classées selon deux grands types de stratégies de médiation : soit de facilitation, soit d'ajout. Elles apparaissent, dans la majorité des cas, en tant que remédiation à une difficulté.

Exemple 2.1.

« - Eh ! Donne moi un coup de main pour sortir de ce trou-là.
Ah, ben oui, il donne un coup de main pour sortir... tous les quatre.
Chacun lui donne un p'tit... un p'tit truc de heu... s... [Laoussine palpe

sa main et son bras]

- Sa peau ?

- De sa peau. [...]

Quand... chacun a donné [donné] un petit bout, il le garde, chacun ils disent :

- "Si t'en as besoin, brûle ça et après je suis, je suis avec toi".

La première chose, quand il est parti à sa maison, ça se passe deux ans comme ça, [il a] besoin de creuser la terre [] il brûle l'éléphant, l'éléphant pschitt direct, il vient. »

(Celui qui a la tête noire, Laoussine. Contage oral)

- 32 L'exemple 2.1., extrait d'une version racontée par Laoussine – celui des informateurs qui maîtrise le moins bien le français – apparaît symptomatique d'un ensemble de stratégies de facilitation. Le narrateur n'achève pas sa formulation, ce qui revient à solliciter l'aide du destinataire. Le recours à la gestuelle permet de donner des indications sur le mot manquant. Lorsqu'il est amené à reprendre le terme, plus loin dans la narration, il use de différentes stratégies de facilitation qui relèvent de la simplification : d'abord la mention « un petit bout », le pronom « ça » ensuite, puis il évite à nouveau le terme par une sorte de métonymie inversée, en parlant d' « éléphant » pour référer à son pelage. Ces stratégies sont orientées vers le frayage de l'élaboration discursive, tout en permettant qu'une intercompréhension soit assurée. Elles révèlent également une créativité dans la convocation de ce que BERSTEIN (1975) appelle le « code restreint ».

Exemple 2.2.

« [L'ogresse] en fait, elle lui dit : - "Ahmed tasa nu." Bon, si tu traduits, tasa, c'est le foie, heu... mais par exemple la... la maman peut dire à son bébé : " tasa nu ? " C'est en fait le... le symbole de la tendresse ou...

- Oui.

- De ce qui est en fait plus cher, de plus cher.

- Oui.

- Ça peut être le cœur ou euh... chez les Berbères, il y a [] pas seulement chez les berbères, même chez les Arabes, mais au Maroc. »

(Ahmed Ahram, Zayane. Traduction orale)

- 33 L'exemple 2.2. illustre une stratégie de l'ordre de l'ajout. L'irruption de la langue berbère et la présence de « mais » indiquent qu'une traduction littérale ne suffit pas pour rendre la signification de l'expression « tasa nu ». La traductrice, Zayane, met l'accent de manière réflexive sur sa propre activité de traduction et sur la négociation qu'elle suppose, c'est la raison pour laquelle nous parlons de « glose d'explicitation ».
- 34 Elle explicite en effet le sens de l'expression « Ahmed tasa nu », en référant à une autre situation de discours : la relation mère à enfant. Elle décontextualise ensuite l'expression en énonçant le sens symbolique associé au terme « tasa », sa valeur implicite et présupposée en contexte intraculturel : celui de la tendresse, de ce qui est cher. La traductrice procède ici à une réflexion métalinguistique et « métaculturelle ». Elle se décentre pour se mettre dans la situation de réception du destinataire et propose un équivalent de « tasa » dans la culture française, « le cœur », en tant que « siège des émotions ».
- 35 Cette stratégie de médiation, par contraste avec la précédente, suspend le fil de la narration, en même temps que l'interprétation. Elle initie culturellement et linguistiquement le destinataire, recontextualise le conte et apparaît en ce sens avoir une visée ethnologique. La traductrice définit les frontières de la communauté dans laquelle l'association symbolique est efficiente : la symbolique du mot « foie » est partagée par les « Berbères » et les « Arabes » marocains. Elle ne s'inscrit pas dans cet ensemble et s'inscrit dans une position frontière, à partir de laquelle elle opère une médiation. Elle apparaît métaphoriquement « au dessus » de deux ensembles linguistiques et culturels, qu'elle met en parallèle et fait dialoguer.

3.3. Une transmission co-construite et négociée

- 36 Le troisième résultat est relatif à la dimension interactionnelle des transmissions. Nous avons montré que les partenaires s'adaptent l'un à l'autre, notamment par la synchronisation des activités discursives et la co-construction du discours, qui apparaît particulièrement marquée lorsque la narration est interrompue pour donner lieu à la recherche conjointe d'une nomination. En même temps, la narration orale qui est aussi une mise en relation entre individus, fait l'objet

d'une négociation et les représentations de chacun y sont réévaluées, les arrêts sur une nomination problématique donnent lieu à des tractations, ainsi que l'activité discursive elle-même.

Exemple 3.

« R. : Donc, l'autre était blessé lui aussi parce que il y avait des... des...
[longue pause] celui du palmier comment on appelle ça ? [Rabah figure une forme allongée]

[...]

F.- L'aig..., l'épine...

R. - Le... l'épi qui lui...

F. - Oui, on va dire l'...

R. - L'épi qui lui a traversé son pied.

F.- Oui.

R.- Donc il était blessé [...] il leur a demandé de lui... de lui... enlever son... cet épi là de son pied parce qu'il lui fait mal. Donc les femmes qui...

F.- Son aiguille.

R.- On peut dire l'aiguille.

F.- Je crois. Enfin ça fait rien.

R.- De toute façon, on peut dire l'aiguille ou l'épi ...

F.- Oui.

R.- L'épi ou l'aiguille, comme tu veux, ça revient au même. [...]. Donc, il remerciait l'[] donc ça veut dire l'épingle ou l'aiguille comme tu peux l'appeler. »

(Ahmed Ahram, Rabah. Traduction orale)

- 37 Dans cet exemple, on a affaire à une séquence dialoguée, lors de laquelle les partenaires collaborent à la recherche d'une nomination. La mention « on va dire » énoncée par le destinataire met l'accent sur son implication dans la narration orale, en même temps qu'un dire énoncé à deux voix, qui est renforcé par l'achèvement de la formulation par Rabah.
- 38 Plus loin, dans la narration, nous interrompons le narrateur pour proposer une nouvelle nomination et c'est l'activité discursive qui apparaît négociée. Tandis que nous revenons sur la nomination problématique pour trouver le mot exact, Rabah souhaite poursuivre la narration, étant donné que le rôle narratif de l'épi/aiguille a été indiqué. A la fin de la narration, on relève une reprise du mot que nous avons

proposé, celle-ci étant indiquée par la mention « comme tu peux l'appeler » qui tout en soulignant une distanciation, met l'accent sur un espace de connivence élaboré dans le cadre de l'interaction.

3.4. Des procédés et principes de traduction/transmission

39 En tant que quatrième résultat, nous évoquerons le relevé, dans les versions orales et écrites, de différents procédés locaux de traduction qui mettent de manière plus ou moins sensible l'accent sur l'altérité et réalisent une traduction plus ou moins fidèle ou efficace. A un niveau plus global, nous nous sommes intéressée à des principes de traduction, qui correspondent à une sorte d'éthique propre aux différents conteurs et traducteurs ou encore aux versions unilingues. Sur la base des entailles discursives récurrentes dans les versions orales, nous avons analysé la manière dont une expression formulaire, par exemple, était traduite dans les différentes versions. Les trois exemples qui suivent donnent à voir différentes manières de traduire un passage donné, dans deux traductions orales d'abord, puis dans une version écrite.

Exemple 4.1.

« - On le fait monter, et en le faire montant on f... on fait des chansons ah... comme ça. [...]. Il dit "tamudit []", ça veut dire le beurre de... mon fils Ahmed qui est venu de Taroudant. C'est ça là qu'il dit. Donc euh... on continue ?
- C'est la chanson ?
- Oui, c'est ça la chanson.
- D'accord.
- Tagššult, ça veut dire le machin dans lequel on fait monter le lait [...] tamudit, ça veut dire heu... du beurre [...] de mon fils Ahmed, "Ahmed []", ça veut dire mon fils Ahmed qui est venu de Taroudant. [...]. Ça, ça se dit pas dans toutes les... dans tous les contes, comme moi je l'ai appris moi, ça on le dit pas, [...] Donc euh... la fille l'a entendu dire cela. Elle a commencé à rire. »

(*Les enfants abandonnés et l'ogresse*, Rabah. Traduction orale)

- 40 Ce passage concerne la mention d'une chanson qui va provoquer le rire d'un des enfants et leur capture par l'ogresse. Dans cet exemple, le traducteur, Rabah, mentionne les paroles de la chanson, puis procède à une traduction littérale, en opérant une recontextualisation par l'évocation d'une pratique qui consiste à accompagner l'opération de barattage d'une chanson. Notons au passage, que Rabah se distancie de la version source qu'il est en train de traduire, tout en mettant en évidence la dimension variationnelle de la littérature orale et en opérant une sorte d'autolégitimation de son rôle d'interprète, continuateur d'une tradition orale.

Exemple 4.2.

« Le garçon lui dit qu'elle ne doit pas rire si l'ogresse chante car les mots sont rigolos. Ils ont marché toute la nuit. Ils sont rentrés chez l'ogresse en cachette. Elle fait du beurre et chante une chanson. La fille a rigolé »

(*Les enfants abandonnés...*, Salem et Hicham. Traduction orale).

- 41 Par contraste, dans l'exemple 4.2., extrait d'une traduction orale réalisée par deux autres informateurs, la traduction ne reprend pas les paroles de la chanson, les traducteurs se contentant de rendre compte du rôle narratif de la chanson et de sa teneur comique.
- 42 On a affaire ici à deux manières de traduire, la seconde étant annoncée comme « résumée ». Cette seconde traduction se veut plus « efficace », davantage axée sur le déroulement de la narration, alors que la traduction réalisée par Rabah se caractérise par une mise en évidence de l'altérité plus marquée, ainsi qu'une volonté d'initier culturellement et linguistiquement le destinataire.

Exemple 4.3.

« La fille entendit l'ogresse dire : “*dugšul dduεaniz, dugšul duχndiz*, la peau d'âne dans laquelle je bats le lait, qu'elle sèche, qu'elle devienne totalement beurre.” La fille se mit à rire. »

En note de bas de page : « Ces mots sont des onomatopées qui imitent le son de l'outre à baratter, la *tagššult*. »

(*Les deux enfants*, STROOMER, 1998 : 120)

- 43 Dans l'exemple 4.3., extrait d'une version bilingue⁶, on observe un procédé de traduction proche de l'exemple 4.1. L'expression formulaire est donnée en berbère, puis traduite par transposition et accompagnée d'une note de bas de page. La note de bas de page, tout en recontextualisant le conte et en initiant le destinataire, met l'accent sur l'altérité. Elle souligne les limites de l'activité de traduction et la donne à voir, en ce sens, comme une activité négociée. La note de bas de page apparaît ainsi se rapprocher des interruptions de la narration dans les versions orales, qui laissent place à des commentaires sur l'activité de traduction/transmission.

3.5. Un espace variationnel de reprise/transformation du conte

- 44 Pour ce qui est du cinquième et dernier résultat, nous avons montré, en mettant en parallèle les versions orales et les versions écrites bilingues et unilingues, que la reprise des contes s'accompagnait d'une transformation. Nous avons interrogé ainsi leur fidélité à une tradition orale et les différents styles de narration qu'elles mettent en œuvre.

Exemple 5.1.

« Tseriel se tourna vers elle et lui dit : “- Mouds du blé, prépare de la semoule en quantité, roule le grain du couscous car j'irai au petit jour inviter mes sœurs, mes frères, mes tantes, toute notre famille enfin. Nous reviendrons par la forêt et nous rapporterons du bois. Toi pendant ce temps, allume le feu et mets au-dessus la grande marmite des mariages. Et puis, fais sortir Velajoudh de la dépense, égorge-le, et jette le dans la marmite après l'avoir découpé en morceaux. N'oublie ni le sel, ni le poivre rouge, ni les épices et les aromates. Et que tout soit prêt pour notre arrivée. »

(*Histoire de Velajoudh...*, TAOS-AMROUCHE, 1966/1976 : 205. Version unilingue)

Exemple 5.2.

« Aussitôt le sac ouvert, elle l'attrapa. Elle l'amena chez elle et appela ses filles. Elle leur dit : “Egorgez Ali Boutkouttit”. Quand elle fut par-

tie, Ali Boutkouttit égorgea les filles de l'ogresse. »
(Ali Boutkouttit, STROOMER, 1998 : 134. Version bilingue)

- 45 Ces deux exemples sont extraits respectivement d'une version unilingue publiée par Taos-Amrouche⁷ et d'une version bilingue recueillie et publiée par Stroomer. La comparaison entre les deux extraits révèle un développement des séquences descriptives dans la version écrite par Taos-Amrouche. L'auteure relate les différentes étapes de la préparation culinaire, de celle du couscous jusqu'à l'énumération des condiments qui l'accompagnent. Par contraste, dans l'exemple 5.2., il est seulement demandé d'« égorger » le protagoniste qui a été capturé.
- 46 Dans le second cas, on a affaire à une version bilingue. Le texte de traduction accompagne la version source donnée en berbère et la traduction se veut littérale, ce qui est gage de fidélité à la version source. Dans le premier exemple, il s'agit de ce qu'on peut appeler des « contes d'auteurs ». Tout en s'inscrivant, dans les préfaces des recueils, dans une filiation affichée et dans une chaîne de transmission, les écrivains/conteurs en s'appropriant le conte dans le travail d'écriture, le transforment. La distorsion d'avec les versions sources apparaît plus importante et s'accompagne d'un ajustement aux connaissances supposées d'un lectorat, pour partie, étranger à la culture source. Ici on a affaire à des ajouts, qui recontextualisent les récits mais qui ne sont pas signalés comme tels et au « résultat » d'un processus de négociation.
- 47 Les versions bilingues, quant à elles, se caractérisent, dans leur majorité⁸, par la sobriété du style et une absence de description qui sont deux caractéristiques mises en évidence par KOSSMANN (2000) à propos des productions traditionnelles. Elles apparaissent plus fidèles à ces dernières. Lorsque des ajouts explicatifs sont effectués⁹, ils apparaissent en note de bas de page ou entre parenthèses dans le corps des narrations et sont en ce sens visibles.

Exemple 5.3.

« Elle l'a amené chez elle et elle a préparé un... comme une sorte... un grand récipient et avec de l'eau dedans pour le cuire - Hum, hum. - Et l'ogresse avait sept filles. [Interruption]. Elle a dit à ses filles

qu'elles allaient préparer Ahmed [] pour... pour qu'elles le mangent. [Interruption]. Il l'a entendue. L'ogresse est partie chercher sa sœur et il est rentré dans la chambre des... des filles et il leur a coupé... [...] la tête. »

(Zayane, *Ahmed*. Traduction orale)

- 48 Comme le montre l'exemple 5.3., la comparaison avec les versions écrites révèle dans les versions orales – ici un extrait de cette même séquence – un style de narration qui se rapproche davantage des versions écrites bilingues que des versions d'auteurs. Les traductions orales, sans être littérales et en étant plus ou moins fidèles à la version source, se caractérisent plutôt par une expression qui reste assez sobre. Elles éclairent par contraste, la part de littérisation à l'œuvre dans les versions d'auteurs, et révèlent, notamment, une mise en conformité de ces derniers aux canons des contes écrits occidentaux.

Conclusion

- 49 Nous avons mis en évidence différentes pratiques discursives de transmission/médiation du conte en situation interculturelle et interlingue. Des visées de transmission, plus ou moins ethnologiques, apparaissent selon la manière dont l'altérité est traitée. L'altérité peut être donnée à voir comme telle et la transmission procéder à l'initiation culturelle et linguistique du destinataire, en lui montrant là où une différenciation opère et en l'amenant vers la culture source, ce qui apparaît particulièrement marqué dans les commentaires qui interrompent le fil de la narration.
- 50 En donnant le conte et notamment lorsque des commentaires interviennent, les énonciateurs projettent et construisent une image d'eux-mêmes, un ethos discursif. Ce sont des figures d'interprètes plus ou moins assurés ou autorisés qui apparaissent, ainsi qu'une relation plus ou moins investie à la tradition orale qu'ils continuent. Par le jeu des inclusions/exclusions et le traçage de frontières, c'est aussi une relation à soi, à l'ensemble qu'ils représentent, et à l'autre – langue, culture, individu – qui se dessine.
- 51 L'interaction construit son propre espace d'échange, de connivence et de négociation, et tout en signalant une difficulté, les conteurs et

traducteurs jettent des ponts et retravaillent par là-même et avec le destinataire la relation interculturelle.

- 52 Les conteurs et traducteurs à l'oral, tout autant que les traducteurs à l'écrit ou que les écrivains conteurs, ne sont pas de simples passeurs, la transmission est négociation et suppose en ce sens un déplacement. Notre thèse fait apparaître des procédures de médiation dans leur émergence et leur dimension réflexive et pourrait inviter en ce sens à réfléchir à d'autres formes d'approche de l'altérité culturelle. Nous pensons notamment à la médiation muséale ou aux reportages documentaires, où se joue une représentation de la culture autre : il s'agirait d'interroger la part d'interprétation et de déplacement qui accompagne le processus de médiation.
- 53 Les traces textuelles que nous nous sommes attachée à relever sont des manifestations visibles d'une différenciation, de même que les stratégies mises en œuvre apparaissent comme des formes de remédiation. La typologie développée peut être mise à l'épreuve dans d'autres situations et sur d'autres types de discours, qui supposent une médiation interculturelle, notamment dans le domaine social et didactique. Il s'agirait alors, non plus seulement de « diagnostiquer » un certain nombre d'écueils dans la communication interculturelle que des travailleurs sociaux ou encore des enseignants expérimentent au quotidien, mais de tendre à créer les conditions d'un véritable dialogue interculturel.

AUTHIER-REVUZ, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi, Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 vol., Paris : Larousse

BERSTEIN, B., 1975, *Langages et classes sociales*, Paris : Minuit

BOUVIER, J.-C., 1992, « La notion d'ethnotexte », in PELEN, J.-N. & MARTEL, C. (dir.), *Les voies de la parole, ethnotexte et littérature orale, approches critiques*, Les cahiers de Salagon 1, Mane : Alpes

de Lumière/Aix-en-Provence : Université de Provence, 12-21

DECOURT, N., 2011, « Le Conte : objet anthropologique par excellence », Site Collectif conte, [En ligne] http://collectifconte.ish-lyon.cnrs.fr/Notions/Lien_Hyperlien_fr.php [consulté le 2/07/2011]

DERIVE, J., 2006, « L'approche critique des littératures en langue africaine », in *Notre Librairie*, n° 160 : 28-33, [en ligne]

[0/34/39/27/PDF/Approche_crit._des_litt._en_Langues_africaines.pdf](#)
[consulté le 2/07/2011]

GALAND-PERNET, P., 1998, *Littératures berbères. Des voix, des lettres*, Paris : P.U.F.

KOSSMANN, M., 2000, *A Study of Eastern Moroccan Fairy Tales*, Helsinki : Suomalainen Tiedekatemia

MEROLLA, D., 2006, *De l'art de la narration tamazight (berbère). 200 ans d'études : Etat des lieux et perspectives*, Paris/Louvain : Peeters

KAES, R., 2002, « Médiation, analyse transitionnelle et formations intermédiaires », in CHOUVIER, B. (dir.), *Processus psychiques de la médiation*, Paris : Dunod, 11-28

1 Cette contribution reprend les grandes lignes de notre thèse, intitulée, *Pour une ethnolinguistique discursive du conte berbère à la croisée des cultures : relation orale et « méta-médiation »*.

2 L'auteure souligne.

3 Voir notamment BAUMGARDT U., UGOCHUKWU, F. & CALAME-GRIAULE, G. (dir.), 2005, *Approches littéraires de l'oralité africaine*, Paris : Karthala

4 Pour ces versions données en berbère, il existe une communauté de réception : les versions sont transmises à un auditoire qui connaît et reconnaît les textes et il n'y a pas de changement de langue. Cela dit, il est intéressant de noter que les contes ont été racontés une première fois, avant l'enregistrement, et qu'ils ont donné lieu à certaines explicitations de la part du conteur, ce qui témoigne déjà d'un détachement d'avec ce que GALAND-PERNET (1998) appelle le « système de convenance », dans lequel les textes font sens de manière immédiate.

5 D'après AUTHIER-REVUZ, 1995.

6 STROOMER, H., 1998, « Onze contes berbères en tachelhiyt d'Agadir », in *Etudes et documents berbères*, n°15-16, 115-139

7 TAOS AMROUCHE, M., 1966/1976, *Le grain magique. Contes, poèmes, proverbes berbères de Kabylie*, Paris : F. Maspero

8 Il s'agit d'une tendance. En effet, pour certaines versions, bien que bilingues, la traduction n'apparaît pas littérale et on peut relever des commentaires descriptifs qui apparaissent de l'ordre d'un ajustement à un destinataire étranger à la culture d'origine du conte.

9 Les ajouts sont généralement le fait du traducteur, qui est à la fois, pour la majorité des versions écrites, celui qui a recueilli et transcrit les versions orales sources.

Français

A partir d'un corpus de contes berbères tachelhites recueillis en situation interculturelle et interlingue, nous nous sommes intéressée au processus de transmission du conte, dans son émergence et son ajustement au destinataire. En donnant le conte, les énonciateurs prennent acte d'une altérité qui opère, assurent la poursuite de la narration et l'intercompréhension et se disent dans leur relation à l'autre et à soi. Pour appréhender le dire du conte dans son élaboration dynamique, négociée et contextualisée et en tant que discours d'identité, nous avons développé et mis à l'épreuve une approche d'« ethnolinguistique discursive » qui se veut résolument interdisciplinaire.

Fabienne Tissot

Docteure en Sciences du Langage, LASELDI - EA 2281 - UFC